



Bulletin semestriel de la Fédération Générale des Retraités.es
de la Fonction Publique - Section des Bouches du Rhône
23 Bd Charles Nédélec - 13003 MARSEILLE
Numéro 121 Mars 2026 - Prix 5€

Fédération Générale des Retraités.es de la Fonction Publique

Section des Bouches du Rhône

ÉDITO

Marseille Arenc
PRESSE

Dispensé de timbrage

P

Distribué par



10/03/ 2026

Etiquette

Sommaire

- Page 1 : *Edito*
- Page 2 : *De Dax à Port Leucate Compte rendu d'activité*
- Page 3 : *Notes de lecture Front Populaire*
- Page 4 : *Congrès National à Port Leucate*
- Page 5 : *Sécurité Sociale et PSC*
- Page 6 : *Le pluralisme des médias*
- Page 7 : *Le printemps du film engagé fête se 10 ans*
- Page 8 : *Bilan Financier 2025 / Bulletin d'adhésion 2026*

Les populations civiles payent du prix de leurs vies, un tribut de plus en plus cher à la croissance exponentielle de la violence et des guerres dans le monde: Gaza, Ukraine, RDC, Yemen, Iran.... la FGR-FP13, inquiète de l'effondrement du droit international, des conséquences pour les peuples, rappelle son attachement à la paix.

Ce contexte entraîne des répercussions sur les situations économiques tant internationales que nationales. La France n'échappe pas à ces répercussions et à l'approche des élections municipales, c'est le danger de l'extrême droite qui doit appeler tout notre engagement. Les questions de services publics, de droits, de protection sociale, de pouvoir d'achat sont au cœur de nos préoccupations dans un moment où les inégalités s'accroissent, tandis que le déclin démographique risque encore de stigmatiser les personnes âgées.

Une plus juste répartition des richesses serait nécessaire pour éviter l'exclusion et le creusement des inégalités. Les médias de plus en plus aux mains des grandes fortunes (tel le groupe Bolloré), prônent un égoïsme délétère qui conduit à toujours plus d'exclusion pour les uns et d'avantages pour les autres.

Selon une note d'analyse de la commission des finances, rédigée à partir de documents obtenus auprès de l'administration fiscale, environ 10 % des redevables de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) affichent un impôt sur le revenu nul ou négatif. Ainsi, plus de 13 000 millionnaires ne paient pas d'impôt sur le revenu, selon ces données gouvernementales obtenues par le Sénat.

La défense des services publics, des systèmes de retraites, des droits sociaux, de la sécurité sociale font l'objet de toute notre vigilance. Tout au long de ces années, nous n'avons eu de cesse de le manifester.

Après la journée du 8 mars, où la FGR-FP13 a, comme l'ensemble de ses sections départementales, manifesté avec les organisations du G9 son exigence d'égalité pour les femmes aussi, une semaine d'action est prévue par le G5 retraites (CGT, FSU, UNIRS/Solidaires, LSR et FGR-FP) avec un temps fort le 2 avril.

Manifestation régionale à Marseille

Rendez-vous au pied des escaliers de la gare Saint Charles à 11h le 2 avril

Cette année 2026 est aussi une échéance de congrès pour la FGR-FP qui fête ses 90 ans. Au plan départemental, ce sera l'occasion de débattre des projets de motions qui traiteront de la place des retraités.es, du pouvoir d'achat, de services publics, de la fiscalité, de la protection sociale,.

Notre commission exécutive sera renouvelée lors de l'assemblée qui se réunira le 23 mars à Marseille



Corinne Vialle

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LUNDI 23 MARS À 14 HEURES
SIEGE DU FSU/SNUIPP - 68 AV. DE TOULON 13006
PROCHE METRO CASTELLANE OU TRAM CASTELLANE**

DE DAX A PORT-LEUCATE , LA FGR-FP 13 TOUJOURS PRESENTE

En avril 2023, les congressistes à Dax prenaient part à une manifestation contre la réforme des retraites. Depuis on a vécu des élections européennes, des élections législatives imprévues, des changements de premiers ministres et de gouvernements, des PLF et PLFSS. En mai 2026, les congressistes travailleront à conforter la FGR-FP dans sa combativité, notamment, au moment où elle dépasse 90 ans.

En 2024, le groupe des 9 - groupe des 8 - dans les Bouches du Rhône (CGT, CFTC, CGC, FO, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR) a célébré ses 10 ans d'existence, à oeuvrer, sans relâche, dans un effort d'unité constructive pour nos combats. La FGR-FP s'associe continûment à ce groupe, pour relayer les informations et travaux du G9, élaborer les actions locales (conférences de presse, lettres aux élu.es ou rencontres, distributions de tracts, manifestations, audiences à la préfecture...).

Les retraité.es organisent leurs propres jours d'action et se joignent, nombreux, aux manifestations des actifs et actives, dont celles du 1er mai et du 8 mars, chaque année.

COMPTE RENDU D'ACTIVITE :

2023

- 16/01 : Bulletin FGR-FP 13 N°116
- 01/02 : Réunion CED 13
- 08/02 : Régionale FGR-FP-PACA
- Avril Congrès DAX du 04 au 06
- 16/06 : Réunion CED 13
- 25/09 : Réunion CED 13
- 17/10 : Régionale FRG-FP -PACA
- 24/10 : Rassemblement devant le MEDEF à Marseille -Audience à la préfecture
- 23/11: bulletin FGR-FP 13 N°117



2024

- 11/03 : Réunion CED 13
- 21/03 : Conférence de presse et distribution de tracts Marseille métro Castellan
- 26/03: Rassemblement devant le MEDEF manifestation vers la Préfecture avec audience
- 15/04 : Bulletin FGR-FP 13 N°118
- 21/05 : Assemblée générale FGR 13
- 19/11: Bulletin FGR-FP 13 N°119
- 22/11 : Distribution du tract G9 devant le Parc Chanot pour appel à la manifestation du 03/12 et signature de la pétition « revalorisation des pensions-Indexation sur le salaire moyen »
- 26/11 : Régionale FGR-FP -PACA – Visite de la grotte Cosquer
- 03/12 : Rassemblement devant le MEDEF à Marseille -Audience à la préfecture
- 16/12 : Assemblée générale FRG-FP -13

2025

- 17/03 : Diffusion du tract G9 métro Castellane
- 20/03 : Manifestation « Pour l'accès aux soins pour toutes et tous , Pour la reconquête de la Sécu »
- 23/06 : Réunion CED 13
- 23/09 : Bulletin FGR-FP 13 N°120
- 02/10 : Manifestation pour une justice sociale, fiscale et environnementale
- 13/10 : Assemblée générale FGR 13
- 27/11 : Régionale FGR-FP -PACA lycée Vauvenargue, Visite guidée de la collection Jean Planque
- 02/12 : Manifestation contre le budget d'austérité
- 08/12 : Réunion CDE 13, Fim « La sociale » Diaporama PSC

2026

- 02/02 : Réunion CED 13
- 10/03 : Bulletin FGR-FP 13 N°121

8 mars : l'exigence d'égalité pour les femmes retraitées aussi.

Départs plus tardifs, pensions plus basses, les femmes sont parfois dans des situations de pauvreté et d'isolement social à la retraite.

Le communiqué du G9 Retraites (signé par CGT, FO, CFE-CGC, FSU, Solidaires Retraités, FGR-FP, LSR et Ensemble et Solidaires) souligne et dénonce les effets délétères des réformes successives qui ont amplifié les écarts de pensions entre hommes et femmes. La FGR-FP13 a pris part aux initiatives unitaires organisées par les syndicats ce jour-là.

Michèle De Pasquale, Joëlle Giraud

Jean Vigreux, *Découvrir le Front populaire*, éditions sociales, collection «Propédeutique», 2026, 12 euros.

En mai 1936, la gauche, unie contre le fascisme, remporte les élections en France, et un mouvement de grève sans précédent arrache de nouveaux droits sociaux et culturels pour le peuple. Pendant quelques semaines, une autre société s'esquisse... De ce point de vue, le Front populaire constitue un moment crucial de l'histoire au XXe siècle. Dans cette période, il s'agit pour la gauche à la fois de faire face aux fascismes en défendant la République en danger et de répondre aux aspirations du mouvement ouvrier/mouvement social confrontés à une crise économique sans précédent.

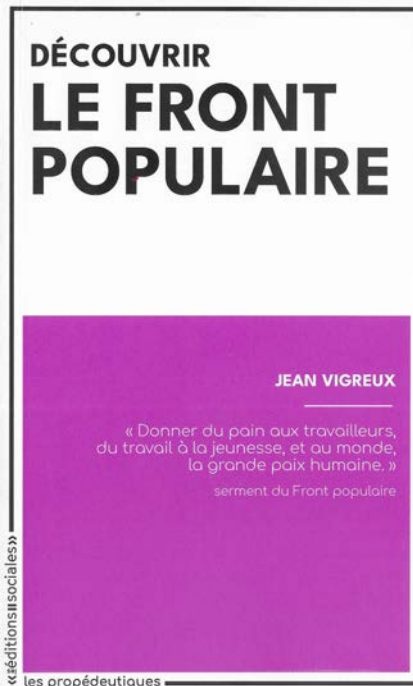
Dans le cadre des 90 ans du Front populaire, les documents et commentaires rassemblés ici par Jean Vigreux, professeur d'histoire à l'université de Bourgogne, et spécialiste des gauches au XXe siècle, retracent l'histoire de la période de façon innovante et singulière. L'historien présente et analyse de manière très claire et très didactique une douzaine de documents issus de la période 1934-1938 – commentés, mis dans leur contexte, et en proposant à la fin de chaque chapitre des pistes « pour aller plus loin ».

Tout commence avec « le front antifasciste » (Paul Vaillant-Couturier), « L'élan du 14 juillet 1935 » du côté des intellectuels (Jean Guéhenno, André Chamson et Jacques Kayser) et le célèbre discours de « La main tendue » de Maurice Thorez prononcé au micro de Radio-Paris en avril 1936. Si l'action du gouvernement de Léon Blum est bien évoquée à travers son programme, et avec les accords Matignon (nuit du 7 au 8 juin 1936), la Gauche révolutionnaire, incarnée ici par Marceau Pivert et son célèbre article (Tout est possible) paru dans *Le Populaire* du 27 mai 1936, n'est pas oubliée.

Le Front populaire est entré dans la mémoire et l'histoire de la Gauche car « l'exercice du pouvoir » a été relié, articulé à un fort mouvement social ce sera la première (et dernière... ?) fois dans notre histoire sociale. Deux

chapitres évoquent cette singularité : les grèves du printemps 1936 (avec la philosophe Simone Weil) et les « grèves oubliées » du prolétariat agricole (avec Henri Dorgères ...).

Moment politique, moment social, le Front populaire aura été un extraordinaire moment culturel avec la mise en place d'une authentique « culture pour tous » revisité ici à travers l'exemple de Camus, alors adhérent du Parti communiste, à Alger.



Sans occulter les difficultés, « les apories » et les échecs - avec la fuite des capitaux (deux articles du journal *Le Front Comtois*), le drame espagnol et la non-intervention (Simone Téry – article de la revue *Regards* d'octobre 1938), enfin l'agonie du Front populaire et les menaces de guerre (discours de Gabriel Péri), Jean Vigreux nous rappelle avec passion et rigueur l'élan et l'inventivité de 1936. En effet, en un court laps de temps, le Front populaire aura néanmoins engagé des

réformes sociales sans précédent, dont certaines continuent à structurer la société française - en dépit d'attaques répétées ! Il aura fait preuve d'une remarquable créativité dans les domaines les plus variés, de l'économie à la culture, et ouvert des voies que la Gauche continuera à emprunter tout au long du XXe siècle.

Cet excellent « petit ouvrage » (165 pages) d'introduction a pour ambition d'offrir au lecteur une première approche (en grande partie incarnée) de ce moment historique fondateur, où l'ambition affichée était, selon les mots de Rimbaud, de « Changer la vie ». L'historien Jean Vigreux y parvient avec bonheur, et nous montre in fine que cette brève « embellie » peut encore éclairer nos chemins d'aujourd'hui encore si éloignés de l'unité plus que jamais nécessaire quelque 90 ans plus tard...

Gérard Leidet

Congrès et Candidature à la Commission Exécutive de la FGR-FP13

PRÉPARATION DU CONGRÈS NATIONAL DE PORT-LEUCATE 19-20-21 mai 2026

Cette année 2026 verra la FGR-FP fêter ses 90 ans (voir bulletin national "le courrier des retraitées et des retraités"). Ce congrès sera l'occasion de réfléchir toutes et tous ensemble et de commenter, compléter et éventuellement proposer des amendements aux motions préparatoires. 4 thèmes seront développés et travaillés en commissions puis débattus et votés en plénière :

- Place des retraités
- Fiscalité
- Services publics
- Protection sociale

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE DÉPARTEMENTALE

La vie départementale de la FGR-FP13 s'appuie sur le fonctionnement de sa commission exécutive qui désigne en son sein un bureau.

Cette commission est renouvelée tous les 3 ans à chaque congrès de la FGR-FP.

Traditionnellement, nous associons les nouvelles, nouveaux retraité.es (sans voix délibérative durant chaque année du mandat) afin de les familiariser avec son fonctionnement.

Pour rappel extrait des statuts de la FGR-FP :

LA SECTION DÉPARTEMENTALE

Article 12 - La section départementale prévue à l'article 7 constitue un centre d'étude, de communication, d'action et de défense des adhérents. Elle est chargée de la représentation et de l'action auprès des collectivités de tous ordres, des élus et des représentants des pouvoirs publics, dans le cadre des décisions du Congrès.

Article 13 - La section départementale est administrée par une Commission exécutive élue en assemblée générale des adhérents.

Chaque année de Congrès, cette Commission exécutive désigne un Bureau pris en son sein composé au moins d'un(e) secrétaire et d'un(e) trésorier(e) de section.

En outre, elle désigne les délégués représentant la section au congrès.

Elle fixe le siège de la section. Sous son contrôle, elle peut organiser des sous-sections.

Elle assure la liaison avec les sections de syndicats ou groupements affiliés.

DÉLÉGATION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

La commission exécutive (partie élue réunie le 2 février 2026) a détaillé le contenu du prochain bulletin départemental, et désigné la délégation au congrès de Port-Leucate en son sein conformément aux statuts:

Trésorier : Marcel DEL GATTO, Secrétaire Départementale : Corinne VIALLE,

Membres de la C.E. départementale: Annie SANDAMIANli, Joëlle GIRAUD, Michèle DE PASQUALE

Suppléant.es : Elisabeth TEISSIER, Christiane FERLAY.

CANDIDATURE À LA COMMISSION EXÉCUTIVE

Pour participer aux travaux de la FGR-FP13, il est donc nécessaire de participer à ce renouvellement. Le renouvellement de la Commission exécutive se fera lors de l'assemblée départementale du 23 mars. Il est indispensable de déposer sa candidature pour ce renouvellement si vous souhaitez participer.

NOM

Prénom

Syndicat ou adhérent direct:

déclare être candidat.e à la Commission exécutive départementale de la FGR-FP13.

Fait à , **le** , **Signature**

(candidature à renvoyer par courrier à l'adresse de la FGR-FP13, ou à remettre à un.e militant.e de la FGR-FP13 avant le 20 mars).

Pour plus de facilité, vous pouvez aussi envoyer un scan de votre candidature par mail à l'adresse départementale de la FGR FP13 : fgr13@orange.fr

REMBOURSEMENT DE 100% DES SOINS PRÉSCRITS PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE : UN COMBAT À MENER, UN PROGRÈS À GAGNER !

La FGR-FP, aux côtés d'autres associations et organisations syndicales, porte cette revendication synonyme de solidarité et de justice sociale. Le système de protection sociale français, unique au monde, repose sur une organisation en 2 étapes : l'assurance maladie obligatoire (AMO) mise en place par le CNR en 1945, et l'assurance maladie complémentaire (AMC) qui lui est antérieur, entre les mains des caisses de secours mutuel reconnues par la loi dès 1850. A la création de la Sécurité Sociale, la Mutualité française obtient que la Sécu ne couvre que 80% des dépenses de soins, tandis que les 20% restants seront pris en charge par les mutuelles, instituts de prévoyance et ...assurances privées. D'un recul à l'autre, la part Sécu ne cesse de diminuer : citons par exemple le passage de 70 à 60% pour les soins dentaires en octobre 2023 ou encore les franchises médicales. Si la Loi de Financement pour 2026 n'a pas intégré le doublement de ces-dernières ni le gel des pensions, l'augmentation de l'ONDAM (objectif national de dépenses d'assurance maladie) de 3.1% ne couvrira pas les besoins qui progressent de 4.5% ! **Le 100% Sécu reste donc à conquérir.**

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (PSC) : LES RETRAITÉ-ES NE SONT PAS UNE PRIORITÉ

Issue de la Loi de Transformation de la fonction Publique du 6 août 2019, dénoncée et combattue par les syndicats, la PSC se met progressivement en place dans les différents ministères. Pour les collègues actifs et actives le dispositif rend obligatoire l'adhésion au contrat collectif « Santé » du prestataire choisi par le ministère de tutelle. Cela va de la start-up ALAN par exemple au Ministère des finances à la MGEN pour les trois ministères qui constituent le plus gros « marché », Education Nationale, Jeunesse et Sports, Enseignement Supérieur et Recherche (rassemblés sous l'abréviation 3M).

Cotisations retraités	2026	2027	2028
Cotisation hors fonds, année 1 : 100%	75,39	78,70	82,43
Cotisations additionnelles : 4%	2,662	2,779	2,911
Cotisation totale yc fonds	78,05	81,48	85,34
Cotisation hors fonds, année 2 : 125%	94,24	98,38	103,04
Cotisations additionnelles : 4%	3,328	3,474	3,639
Cotisation totale yc fonds	97,57	101,85	106,68
Cotisation hors fonds, année 3 : 150%	113,09	118,05	123,65
Cotisations additionnelles : 4%	3,993	4,169	4,366
Cotisation totale yc fonds	117,08	122,22	128,01
Cotisation hors fonds, année 4 : 150%	113,09	118,05	123,65
Cotisations additionnelles : 4%	3,993	4,169	4,366
Cotisation totale yc fonds	117,08	122,22	128,01
Cotisation hors fonds, année 5 : 150%	113,09	118,05	123,65
Cotisations additionnelles : 4%	3,993	4,169	4,366
Cotisation totale yc fonds	117,08	122,22	128,01
Cotisation hors fonds, année 6 : 165%	124,39	129,86	136,01
Cotisations additionnelles : 4%	4,393	4,586	4,803
Cotisation totale yc fonds	128,79	134,44	140,81
Cotisation hors fonds, après 6 : 175%	131,93	137,73	144,25
Cotisations additionnelles : 4%	4,659	4,864	5,094
Cotisation totale yc fonds	136,59	142,59	149,35

Cette obligation s'accompagne d'une participation de l'employeur à hauteur de 50% de la cotisation dite d'équilibre correspondant au panier de soins « socle ». S'y ajoutent une part proportionnelle au traitement et des options facultatives. Rien de tel pour les retraité-es, la PSC se caractérisant par la rupture des solidarités inter-générationnelles et intra-générationnelles. En effet si les retraité-es ont le choix entre adhérer au contrat collectif et opter pour un contrat individuel auprès de l'opérateur de leur choix, tout porte à croire qu'ils et elles ne sont pas les bienvenus dans le contrat collectif : on en veut pour preuve l'absence de communication tant des prestataires que des ministères auprès des retraité-es : faute d'anticipation, la trace des ex-agents serait perdue ; d'autre part, la cotisation d'équilibre serait calculée avec l'hypothèse de 30% de retraité-es.

Enfin, l'augmentation progressive du montant de la cotisation, de 100% de la cotisation d'équilibre la première année à 175% la sixième ou la septième selon les ministères, sans aucune prise en compte du montant de la pension risque bien de laisser de côté nombre de retraité-es. Pour les 3M, l'affiliation des retraité-es ne sera examinée qu'après le démarrage effectif pour les collègues en activité soit après le 1er mai.

Bref, il est urgent d'attendre !

Annie Sandamiani

LE PLURALISME DES MÉDIAS EST UNE GARANTIE MENACÉE PAR L'EXPLOSION DES INÉGALITÉS

Paru en janvier 2026 à l'occasion du Forum économique mondial à Davos, le rapport OXFAM « Résister au règne des plus riches : Défendre la liberté contre le pouvoir des milliardaires, souligne un accroissement des inégalités dont l'amplitude devient chaque jour de plus en plus insoutenable.

« La fortune des milliardaires a augmenté de 81 % depuis 2020, et ce, alors même qu'une personne sur quatre n'a souvent pas de quoi manger à sa faim et que près de la moitié de la population mondiale vit dans la pauvreté. »

Ces inégalités accentuent le pouvoir de l'argent et sont marquées par le recul des droits et libertés. « L'année 2024 a été la dix-neuvième année consécutive de recul en la matière, voyant un quart des pays entraver la liberté d'expression ».

« Les risques de recul démocratique, par exemple à travers l'érosion de l'État de droit ou la compromission des élections, sont sept fois plus élevés dans les pays où les inégalités sont fortes. »

« Les gouvernements laissent toute latitude aux ultra-riches pour dominer les médias et les réseaux sociaux. Les milliardaires possèdent plus de la moitié des plus grands médias dans le monde et tous les principaux réseaux sociaux ».

Ainsi, aux inégalités économiques s'ajoutent les reculs démocratiques qui frappent l'ensemble des pays à divers stades. La concentration des médias aux mains de milliardaires est à cet égard préoccupante car elle confisque le débat.

« En France, le milliardaire Vincent Bolloré déploie son champ d'influence sur les médias, (chaines du Groupe Canal+, CNews, CStar), Editis, radios Europe1 et RFM, ou encore Télé-Loisirs, Geo, Gala, Voici, Femme actuelle, Capital, Paris Match,

Le Journal du dimanche, Groupe Havas,....

Cette « bollorisation » des médias entraîne un tournant conservateur vers l'extrême droite des lignes éditoriales. Dans un rapport intitulé « L'achat du silence : enquête RSF sur les clauses de confidentialité qui font taire les journalistes en France », Reporters sans frontières s'inquiète de l'éviction des journalistes qui sont presque totalement remplacés dans les médias ainsi rachetés, et se voient interdire de fait leur liberté d'analyse. « L'extension du groupe Bolloré et le départ massif de journalistes de médias d'information a mis au jour une pratique : des centaines d'entre eux ont dû signer des clauses de "confidentialité", de "non-dénigrement" ou encore de "loyauté" au moment de leur départ. Ces clauses au périmètre disproportionné leur imposent le silence et placent ainsi les intérêts d'une entreprise au-dessus du droit à l'information. »

Dans le domaine de l'audio-visuel public, les tentations sont grandes aussi de museler la parole, et de remettre en cause son existence même, en le démantelant. Encore récemment, et dans la lignée des projets présentés en 2017 dans le programme du président de la République, la Ministre de la culture a tenté de faire voter une réforme de l'audiovisuel public qui prévoyait de rapprocher France Télévisions, Radio France et l'Institut national de l'audiovisuel (INA) au sein d'une holding.

La question de l'accès à l'information reste une condition essentielle de la démocratie. Nous devons essayer d'imposer le maintien de ce pluralisme.

Corinne Vialle



LE PRINTEMPS DU FILM ENGAGÉ FÊTE SES 10 ANS

Voilà 10 ans, une équipe de militant.es a créé le Printemps du film engagé.

Ce festival donne la part belle à des films dont la portée est souvent en lien avec l'actualité, avec une aspiration à un monde plus juste, plus solidaire, plus démocratique. Les projections sont toujours suivies de débats riches où chacun.e peut s'exprimer.

Pour sa 10ème édition, le Printemps du film engagé sera à Marseille et Vitrolles du vendredi 27 mars au vendredi 3 avril 2026 sur le thème « La Vie est à nous ».

En collaboration étroite avec les salles de cinéma Le GYPTIS, Cinéma les Variétés, Videodrome 2 (où sera projeté La Vie est à nous jeudi 2 avril à 19h30), l'Alcazar Bibliothèques de Marseille et La Baleine Marseille ainsi que le Cinéma Municipal Les Lumières à Vitrolles.

Pour fêter dix années de projections et de débats, le Printemps du film engagé nous invite à nouveau à voir des images, à écouter des récits, à partager nos impressions et nos idées pour discuter de ce qui nous importe.

Venez nombreuses et nombreux participer à cette initiative.

Le programme complet est accessible sur le site du PFE : printempsfilmengage.fr

PROGRAMMATION



Vendredi 27 mars 14h CINÉMA LE GYPTIS
PILLEURS DE TERRE
de Fanny Paloma Escobar, France, 2026
Documentaire, VOST, 1h15

Vendredi 27 mars 19h30 CINÉMA LE GYPTIS
L'AFFAIRE ABDALLAH
de Pierre Carles, France, 2026
Documentaire, 1h41

Samedi 28 mars 14h CINÉMA LE GYPTIS
DOUNIA ET LA PRINCESSE D'ALEP
de Marya Zarif, André Kadi (France), 2023
Film d'animation, dès 6 ans, 1h13

Samedi 28 mars 20h CINÉMA LE GYPTIS
OCCUPATIONS
de Kei Pritsker et Michael T. Workman, (États-Unis, Palestine), 2025
Documentaire, 1h21, VOST

Dimanche 29 mars 17h CINÉMA LE GYPTIS
TOUTES PANTHERS
d'Inès Svartz Bouhail & Guillaume Coquard, France, 2025
Documentaire, 25 min

Lundi 30 mars 19h30 CINÉMA LES VARIÉTÉS
L'ÉVANGILE DE LA RÉVOLUTION
de François-Xavier Drouet, France, 2024
Documentaire, 1h55, VOST

Mardi 31 mars 19h30 CINÉMA LES LUMIERES(VITROLLES)
GIRLS FOR TOMORROW
de Nora Philippe, France /Belgique / Pays-Bas / Bulgarie, 2025
Documentaire, VOST, 1h38

Judi 2 avril 19H30VIDÉODROME 2
LA VIE EST À NOUS
Film collectif dirigé par Jean Renoir, 1936
Documentaire, 1h02

Vendredi 3 avril 18H CINÉMA LA BALEINE
NUESTRA TIERRA
de Lucrecia Martel, Argentine, 2025
Documentaire, VOST, 1h59

Vendredi 3 avril 20H30 CINÉMA LA BALEINE
JE SUIS LA NUIT EN PLEIN MIDI
de Gaspard Hirschi, France, 2025
Documentaire, 1h21

BILAN FINANCIER 2025

CHARGES

Reversement sur cotisations

PRODUITS

Cotisations

COTISATIONS ADHÉRENTS DIRECTS	452,70 €	COTISATIONS ADHÉRENTS DIRECTS	721,00 €
		COTISATIONS ADHÉRENTS SYNDIQUÉS	2708,25 €
<i>Dépenses de fonctionnement</i>			
ÉDITION BULLETIN DÉPARTEMENTAL	500,00 €		
DIFFUSION BULLETIN DÉPARTEMENTAL	629,93 €		
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	74,46 €		
FRAIS DÉPLACEMENTS ET MISSION	158,54 €		
LOCATION LOCAUX ET CHARGES	240,00 €		
AUTRES CHARGES-MOUVEMENTS INTERNES	504,33 €		
TOTAL DES CHARGES	2559,96 €	TOTAL DES PRODUITS	3429,25 €
RÉSULTAT 2025			869,29 €
<i>AVOIRS AU 31/12/2025</i>			<i>11 508,33 €</i>

ADHESIONS – COTISATIONS 2026

COTISATIONS DES ADHÉRENTS PAR LA VOIE SYNDICALE

Si vous adhérez ou êtes adhérent à un syndicat affilié à la F.G.R-FP (syndicats de l'UNSA, FSU, SNUI, FO Finances, etc.) vous n'avez rien à faire, c'est votre syndicat qui reversera une part de votre cotisation à la FGR-FP.

COTISATIONS DES ADHÉRENTS DIRECTS

Faites adhérer : Vous connaissez un(e) retraité(e) de la Fonction Publique de l'Etat, des Collectivités Territoriales ou Hospitalière qui n'a pas encore rejoint la F.G.R. Transmettez nous ses coordonnées, nous lui ferons parvenir de la documentation sur la F.G.R.-FP

Complétez le bulletin d'adhésion ou de renouvellement et joignez un chèque correspondant à votre cotisation à l'ordre de la FGR-FP section des BDR et envoyez le tout au Trésorier de la Section :

M. Marcel DEL GATTO, 2700 Route de la Joséphine, 13880 VELAUX

BAREME DES COTISATIONS		BULLETIN D'ADHESION A LA FGR-FP (ANNEE 2026)	
Pension mensuelle BRUTE	Montant de la cotisation	M Mme.....né(e) en.....	
Jusqu'à 1150 €	21,00 €	Adresse :.....	
De 1151 € à 1320 €	29,00 €	
De 1321 € à 1450 €	34,00 €	e-mail :.....	
De 1451 € à 1700 €	43,00 €	Administration d'origine :.....	
De 1701 € à 1900 €	47,00 €	Adhère/renouvèle mon adhésion à la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique et joins un chèque de€ à l'ordre de la FGRFP	
De 1901 € à 2200 €	56,00 €	13.	
De 2201 € à 3000 €	63,00 €	Signature :	
Au- delà de 3000 €	74,00 €		

COMMUNICATION AVEC LES ADHÉRENTS

Afin d'éviter les retours du bulletin ou des courriers, **pensez à nous communiquer vos changements d'adresse postale.**

Par ailleurs nombre d'entre vous ont **une adresse mel. Pensez à nous la communiquer.**

L'adresse mel facilite les échanges et permet d'importantes économies.

Communiquer l'adresse à: fgr13@orange.fr

Bulletin de la Fédération Générale des Retraité-es de la Fonction Publique (FGR-FP)

Section des Bouches-du-Rhône

ISSN : 0992 6844 Directeur de publication : Alain BRÉMOND